

— Entrer au palais du doge !

— Nous y entrerons, vous dis-je. Suivez-moi, seulement : votre nom, votre prénom, me mettront à couvert de tout ; et moi, je sais le moyen de pénétrer jusqu'au tribunal.

— Vous !

— Oui, je ris-que ma vie, mais qu'est ce que cela me fait ? c'est pour lui !

— Partons, alors ?

— Vous ne craignez pas ? vous êtes résolu ?

Amaranthe eut un instant d'hésitation : elle allait franchir un pas bien grave, se compromettre, non plus seulement aux yeux de son mari, mais aux yeux de tous. Elle allait se perdre et perdre ceux qui lui étaient si chers avec elle.

Le souvenir du serment qu'elle avait prononcé revint à son imagination ; elle devait être pour Armand tout ce qu'une mère, une sœur, une femme auraient été, dans les grandes comme dans les petites circonstances.

— Que la volonté de Dieu soit faite, murmura-t-elle, et partons !

(A SUIVRE)

Commencé le 10 Mars 1887 — (No 376).

Toute personne qui s'abonne maintenant à ce journal reçoit, gratuitement, le commencement de ce feuilleton.

VARIÉTÉS

Réflexion de M. Prud'homme.

— Avez-vous remarqué la jalousie des chemins de fer ?... Quand deux trains se rencontrent, ils sont toujours de la même compagnie !

* * *

Un pari original.

Deux Allemands, n'étant pas tombés d'accord sur la soupe préférée de l'empereur Guillaume, ont fait un pari de mille dollars.

Aucun des parieurs n'ayant eu gain de cause, la somme déposée fut généreusement consacrée à des bouillons pour les pauvres.

* * *

La redde se passe à Washington.

Le valet de chambre d'un représentant yankee vient ouvrir à un visiteur.

— Votre maître est-il ici ? demanda ce dernier.

— Non, monsieur.

— Tant mieux pour lui, car le feu est dans la maison.

Deux secondes après, le représentant apparaît effaré.

— Rassurez-vous, lui dit alors le visiteur, c'est une fausse alerte... Je suis reporter et j'avais l'ordre de vous voir par n'importe quel moyen !

* * *

Guibollard s'est fait photographier la semaine dernière.

Hier, on lui a apporté ses portraits.

— Combien vous dois-je ? dit-il au photographe.

— Vingt francs.

— C'est bien. Voilà quinze francs.

— Mais c'est vingt francs !

— Je sais bien, mais vous dites sur vos cartes que vous faites des réductions.

NOS PRIMES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus : n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Toute personne s'abonnant au FEUILLETON ILLUSTRÉ ou qui renouvelle son abonnement pour une année, reçoit gratuitement (à son choix) les feuilletons suivants complets de l'un des numéros ci-dessous :

1. — Le Roi des Voleurs, Le Trésor de Strongsey, Les Héritiers du Poignard ; et plus de cinquante historiettes, etc.
2. — Les Héritiers du Poignard ; Le Secret de l'Intendant ; L'Amour à l'Epée ; Un Noviciat ; historiettes, etc.
3. — Le Duo de Kando ; L'Amour à l'Epée ; Le Crime d'un Autre ; Un Noviciat, etc.
4. — Les Aventures du Capitaine Vatan ; La Dame de Pique ; L'Homme des Grèves ; Le Crime d'un autre ; etc.
5. — Une Vengeance de Peau-Rouge ; La Demoiselle du Cinquième ; Le Crime d'un autre ; etc.
6. — La Fille de Marguerite ; L'Homme des Grèves ; L'Amour à l'Epée ; Le Crime d'un Autre ; Un Noviciat.
7. — Les Meurtriers de l'Héritière ; L'Homme des Grèves ; Le Crime d'un autre ; etc.

Toute personne s'abonnant pour plus d'une année, peut choisir autant de numéros qu'elle prend d'années d'abonnement.

Toute personne qui nous fera parvenir l'abonnement de quatre nouveaux souscripteurs, pour un an ou plus, recevra gratuitement tous les feuilletons ci-dessus et les suivants :

Exili l'Empoisonneur — Le Testament Sanglant — Les Drames de l'Argent.

Les histoires ci-haut mentionnées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$25 dans les librairies.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cts, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Pour la ville de Montréal (livré à domicile), 50 cts en plus par année.

Tout semestre commencé est payable en entier.

Aux agents, 16 cts la douzaine et 20 p. o. de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Nous ne serons responsables d'aucune lettre contenant des valeurs qui nous serait adressée sans être enregistrée.

MORNEAU & C^{ie}, EDITEURS,

Boîte 1986

475 Rue Urag, Montréal.